

FEUILLE D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS _____

Établissement des priorités de la recherche sur les infections sexuellement transmissibles
Informations sur le processus

Contexte et objet : Les infections sexuellement transmissibles (IST) ont de profondes conséquences sur la santé sexuelle et reproductive partout dans le monde ; toutefois, des lacunes dans les connaissances ont limité les progrès en matière de lutte contre les IST, de prévention et de prise en charge de ces infections. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est en train de mettre au point une stratégie mondiale du secteur de la santé contre les IST pour 2022-2030.¹ Comme il est essentiel de mener de nouveaux travaux de recherche sur les IST pour renforcer la base de connaissances sur laquelle fonder des interventions, des politiques et des lignes directrices nouvelles ou améliorées en harmonie avec la stratégie mondiale, l'OMS entreprend un processus d'établissement des priorités de la recherche sur les IST. Un groupe de travail pour l'établissement des priorités de la recherche sur les IST a été créé pour superviser le processus. Il se compose de membres du Siège et des bureaux régionaux de l'OMS et d'un groupe consultatif technique d'experts sélectionnés selon un processus ouvert et concurrentiel. [Page Web du TAG](#)

Méthodologie : les priorités de la recherche seront déterminées selon une méthode inspirée de celle de l'initiative CHNRI (Child Health and Nutrition Research Initiative), qui consistera à recueillir les contributions d'un ensemble d'experts et de partenaires dans toutes les Régions. Le processus se déroulera de la manière suivante :²

Étape 1 : Appel général à énoncés de recherche : les experts et les partenaires seront invités à remplir une enquête en ligne pour proposer des domaines prioritaires de recherche sur les IST, l'enquête n° 1. Il leur sera demandé de proposer des domaines de recherche prioritaires selon trois grandes catégories de travaux de recherche, plutôt que selon les agents pathogènes ou les populations visés. Ces trois catégories sont les suivantes :

1. Études pour **mesurer l'ampleur du problème et connaître ses facteurs prédictifs** (par exemple épidémiologie, facteurs de risque, conséquences, morbidité)
2. Études pour **développer, concevoir et évaluer de nouvelles interventions** (par exemple technologies, produits, programmes, stratégies cliniques)
3. Études pour **appliquer les interventions existantes contre les IST** (par exemple intégration, généralisation, politique à suivre, économie de la santé)

Pour chaque domaine ou énoncé de recherche, il sera demandé aux participants de préciser le ou les agents pathogènes, la ou les populations et le ou les milieux visés, le cas échéant.

¹ https://cdn.who.int/media/docs/default-source/hq-hiv-hepatitis-and-stis-library/full-final-who-ghss-hiv-vh-sti_1-june2022.pdf?sfvrsn=7c074b36_13.

² Rudan I, Gibson JL, Ameratunga S, et al. Setting priorities in global child health research investments: guidelines for implementation of CHNRI method. *Croat Med J* (2008). **49**(6): 720-33.

7 juillet 2022

Étape 2 : Récapitulation : l'équipe chargée de gérer les données dégagera les domaines de recherche proposés dans les trois catégories. Puis le groupe de travail sur l'établissement des priorités de la recherche sur les IST affindra et récapitulera les sujets de recherche de la manière suivante :

- En supprimant les doublons, en affinant et en regroupant les domaines/énoncés de recherche
- En vérifiant que les domaines de recherche proposés peuvent être évalués selon des critères prédéfinis
- En répertoriant systématiquement les sujets de recherche en fonction des thèmes (qui seront utilisés pour l'enquête n° 2)

Étape 3 : Attribution de scores : dans l'enquête n° 2, il sera demandé aux parties prenantes d'évaluer les énoncés de recherche récapitulatifs d'après des critères prédéfinis. L'enquête sera envoyée de la même façon que l'enquête n° 1 par l'intermédiaire des groupes de parties prenantes. Les participants devront attribuer un score aux domaines de recherche selon que l'énoncé remplit ou non (ou ni l'un ni l'autre) chacun des critères ci-dessous :

1. **Intérêt pour la santé publique :** la nouvelle intervention a des chances d'améliorer sensiblement la santé.
2. **Faisabilité de l'étude :** il sera possible de concevoir une étude conforme à l'éthique et réalisable dans le domaine de recherche proposé.
3. **Faisabilité du programme :** les résultats de la recherche peuvent être transformés en une intervention de santé publique réalisable et d'un coût abordable.
4. **Contribution à l'équité :** les travaux dans le domaine de recherche peuvent faciliter les interventions qui réduisent les inégalités dans la population.

Étape 4 : Analyse : les résultats quantitatifs de l'évaluation effectuée lors de l'enquête n° 2 seront analysés pour classer et répertorier systématiquement les priorités de la recherche.

Étape 5 : Autres contributions : la méthode de la CHNRI permet d'obtenir par différents moyens d'autres contributions aux projets de listes des priorités de la recherche, par exemple en organisant d'autres consultations régionales de moindre ampleur.

Conditions de participation : toute personne qui a participé à la politique de lutte contre les IST, à la programmation, à la recherche et à la prestation de services ou à un soutien financier dans le domaine des IST peut prendre part au processus d'établissement des priorités.

Risques et avantages : la participation à ces enquêtes ne devrait présenter aucun risque. Nous espérons que la participation au processus, y compris en proposant des priorités de recherche sur les IST et en les classant, sera intéressante et contribuera à terme à renforcer la prise en charge des IST, les politiques et les programmes de lutte contre ces infections.

Confidentialité : les réponses aux enquêtes devant aider à déterminer et à classer les priorités de la recherche seront anonymes. Les données personnelles demeureront confidentielles et aucunes données identifiables sur les participants ou leurs organisations ne seront publiées.

7 juillet 2022

Toutefois, nous souhaiterions recueillir quelques renseignements descriptifs pour nous permettre de comprendre les différents points de vue par secteur, zone géographique et profession.

Diffusion des résultats : les résultats de ce processus seront publiés, largement diffusés et en accès libre. Ils serviront à définir le programme de recherche et à promouvoir un financement de la recherche qui contribuera à améliorer et à faire progresser la lutte contre les IST, la prévention et la prise en charge de ces infections.

Pour toute question :

Si vous avez des questions sur le processus d'établissement des priorités de la recherche sur les IST ou les enquêtes connexes, veuillez contacter M^{me} Erica Spielman (spielmane@who.int) ou la D^{re} Sami Gottlieb (gottliebs@who.int).